



## **Nouveau au CHPM: aux CAPL du 20 juin les élus CGT se font mettre à la porte de la commission n° 8**

Depuis longtemps déjà, le DRH se gargarise de mots ronflants et vides de sens du genre « dialogue social » pour définir les relations qu'il entretient avec les élus du personnel.

Nos deux représentants à la commission 8 des CAPL du vendredi 20 juin ont pu voir de quelle manière l'administration s'assoit à son aise sur ceux qu'elle appelle ironiquement les « partenaires sociaux ».

Arrivés avec une minute de retard, alors qu'ils avaient confirmé leur présence en retournant le coupon réponse règlementaire, ils ont été carrément chassés de la salle de réunion par le DRH et le président des CAPL, monsieur Cléach.

Lors de la commission précédente, la 5 en l'occurrence, les représentants de l'administration se sont montrés plus patients avec l'organisation syndicale ayant oublié de prévenir de son absence et la commission a finalement eu lieu avec une seule représentante d'une seule organisation.

Nous constatons également que les retards des membres de la direction ou des représentants des organisations syndicales lors des différentes instances et réunions ne prêtent habituellement pas à conséquence. Il n'en est donc pas de même pour les élus CGT qui se voient interdits de siéger et de représenter leurs collègues pour une minute de retard (due aux travaux effectués sur le site du CHPM).

Deux poids, deux mesures donc, nous en prenons acte et il nous reste à espérer que cette commission se soit bien passée, entre l'administration toute puissante et les deux organisations participantes...

- Empêcher des élus du personnel de siéger lors d'une commission paritaire, sous un prétexte aussi futile, ce n'est pas anodin, c'est du mépris et de l'abus de pouvoir.
- Considérer la CGT comme quantité négligeable, cela est devenu habituel de la part de la direction et ne nous surprend pas.
- Nous constatons une fois de plus l'absence de démocratie au CHPM et nous ne nous bercerons pas d'illusions en pensant changer ce système.
- C'est pourquoi nous continuerons à nous battre sur le terrain, dans nos services et avec nos collègues car, en l'absence de « dialogue social », seul le rapport de force sera efficace.

### **Syndicat CGT du Centre Hospitalier des Pays de Morlaix**

15 rue Kersaint Gilly ☒ BP 97237  
29672 MORLAIX CEDEX

☎ 02 98 62 61 60 poste: 73 23 Portable: 06 58 96 23 19 ✉ [cgt@ch-morlaix.fr](mailto:cgt@ch-morlaix.fr)

**[www.cgt-hopital-morlaix.com](http://www.cgt-hopital-morlaix.com)**

*Permanences du local (au Centre social) les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30*

Morlaix le 21 juin 2014